

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2025

Ville de Peille**Département des
Alpes-Maritimes****Arrondissement
de Nice****Délibération
n°2025_34****Nombre de conseillers
en exercice : 18****Nombre de présents :
11****Nombre de votants :
15**

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le sept avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : Mme Béatrice ELLUL, M. Serge CASTAN, Mme Christiane DELAIRE, M. François ALZIARI, Adjoints ; Mme Nicole OUDINOT, Mme Michelle NOERO, Mme Emilie PLAZA MORENO, Mme Christine MOLINO, M. Christophe LERICHE, M. Damien SCANDOLA, M. Sébastien GOUBELY, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

Mme Jessica JAMES, Conseillère Municipale à Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale

M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire, à Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

M. Jean-Marc SIMONI, Adjoint spécial, à Mme Christine MOLINO, Conseillère Municipale

M. Christian CRISCI, Conseiller Municipal, à M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal

Absents excusés : M. Adrien ARSENTO, Mme Marie COMPAN, Mme Alicia MENARDO, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

Objet de la délibération : Cotisation pour l'adhésion de la commune de Peille à l'association des Sites Historiques de Grimaldi et attribution d'une subvention au titre de l'année 2025

Monsieur le Maire, Président des Sites Historiques de Grimaldi, se retire.

Considérant l'adhésion de la commune de Peille à l'association des Sites Historiques de Grimaldi depuis plusieurs années, il est proposé au conseil municipal de procéder au paiement de la cotisation d'un montant de 200€ de cette association pour l'année 2025, ainsi que de lui attribuer une subvention de 500€.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

AR Prefecture

006-210600912-20250411-2025_34-DE
Reçu le 14/04/2025

A l'unanimité,

Accepte d'effectuer le versement de la cotisation au titre de l'adhésion pour l'année 2025 de la commune de Peille d'un montant de 200€ à l'association des Sites Historiques de Grimaldi de Monaco, et d'attribuer une subvention de 500€ en faveur de cette association.

Fait et délibéré en séance le 11 avril 2025

la secrétaire de séance
Béatrice ELLUL

le Maire,
Cyril PIAZZA.



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.